

LES FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

La liquidité des FNB expliquée : Dissiper les idées fausses courantes

Juin 2025



Les fonds négociés en bourse (FNB) offrent une foule de caractéristiques intéressantes, notamment la souplesse nécessaire pour effectuer des opérations intrajournalières, un accès efficace aux marchés et une possibilité de réduction des coûts. Bien que ces avantages soient largement reconnus, l'un des aspects les plus importants des FNB – leur liquidité – demeure mal compris de nombreux investisseurs. La capacité d'acheter ou de vendre des FNB rapidement et efficacement à des prix raisonnables est la pierre angulaire de leur structure, ce qui profite aux stratégies actives et de repérage d'indices.

Mythes et réalités liés à la liquidité des FNB

Pour bien évaluer la liquidité des FNB, il est essentiel de corriger certaines des idées fausses les plus courantes à ce sujet :

Mythe 1 La liquidité des FNB est limitée par la liquidité des actions sous-jacentes

Réalité : Les FNB fonctionnent dans un cadre unique, distinct des actions individuelles ou des fonds à capital fixe. Contrairement à ces titres, qui ont un nombre fixe d'actions, les FNB sont des instruments de placement à capital variable. Ils peuvent émettre ou racheter des actions en réponse à la demande des investisseurs au moyen d'un processus facilité par les teneurs de marché et les professionnels des marchés des capitaux. Ce mécanisme de création et de rachat permet aux FNB d'offrir des liquidités plus importantes et plus dynamiques que les actions individuelles. Par conséquent, la liquidité d'un FNB est principalement influencée par la liquidité de ses titres sous-jacents, et non par la taille de son actif ou son volume de négociation.

Mythe 2 : De faibles volumes d'opérations ou la petite taille du fonds indiquent un risque de liquidité

Réalité : Contrairement à la croyance populaire, les FNB dont le volume quotidien de négociation est faible ou dont la taille de l'actif est plus petite ne sont pas intrinsèquement illiquides. Grâce au mécanisme de création et de rachat, même les FNB plus petits peuvent accepter des ordres d'achat ou de vente importants tout en maintenant des cours proches de la valeur liquidative (VL) de leurs titres sous-jacents. Il convient de noter que bon nombre des plus importants FNB d'aujourd'hui ont commencé avec peu d'actifs et d'activités de négociation.

Mythe 3 : Les FNB à gestion active sont plus coûteux que les FNB indiciels à gestion passive

Réalité : Les frais de gestion des FNB à gestion active sont peut-être plus élevés, mais leurs coûts globaux ne sont pas nécessairement plus élevés que ceux des FNB à gestion passive. Les FNB à gestion active visent à produire un rendement supérieur à celui d'un indice, ce qui peut entraîner un taux d'erreur de suivi plus élevé, souvent interprété à tort comme des coûts supplémentaires. Toutefois, les coûts de négociation des FNB à gestion active peuvent être comparables à ceux des FNB à gestion passive, les frais totaux étant influencés par des facteurs comme l'exposition sous-jacente, la stratégie de l'investisseur et les conditions de marché.

Mythe 4 : Le dernier cours d'un FNB représente sa valeur actuelle

Réalité : Le dernier cours enregistré d'un FNB reflète sa plus récente opération, et non sa valeur actuelle. Le prix réel qu'un investisseur paie est déterminé par la valeur des titres sous-jacents au moment de l'achat. La valeur du portefeuille des FNB négociés rarement peut varier considérablement d'une opération à l'autre, de sorte que le dernier cours n'est plus un indicateur fiable de la juste valeur. La valeur en temps réel est plutôt prise en compte dans l'écart cours/cours vendeur du FNB.

Cinq conseils pour négocier des FNB

Choisissez le bon moment pour effectuer vos opérations : Évitez de faire des opérations au cours des 10 à 15 premières minutes suivant l'ouverture du marché et à l'approche de l'heure de fermeture du marché. Cela permet au portefeuille sous-jacent de se stabiliser et de réduire l'incidence de la volatilité accrue souvent observée en ces temps difficiles.

Utilisez le bon type d'ordre : Utilisez les ordres à cours limité pour garder le contrôle sur le cours et le rythme d'exécution. Les ordres à cours limité vous permettent de préciser le nombre d'actions à acheter ou à vendre à un prix fixe ou supérieur. Faites preuve de prudence à l'égard des ordres au marché, car ils peuvent faire en sorte que les cours s'écartent des attentes.

Effectuez des opérations lorsque le marché sous-jacent est ouvert : Dans le cas des FNB internationaux, tentez d'effectuer des opérations pendant les heures d'ouverture lorsque le marché sous-jacent est ouvert. Cela permet aux décideurs du marché de calculer les prix des FNB plus précisément, ce qui se traduit par un resserrement des écarts entre les cours acheteur et vendeur. Les activités de négociation lorsque le marché sous-jacent est fermé entraînent souvent un élargissement des écarts, car les teneurs de marché tiennent compte du risque accru d'estimation des prix.

Tirer parti de l'expertise de l'équipe des FNB CIBC : Collaborez avec les spécialistes de la négociation de FNB et des liquidités de la Banque CIBC. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires de portefeuille, les participants autorisés, les teneurs de marché et les bourses afin d'évaluer la liquidité réelle des FNB et d'assurer l'exécution efficace des opérations.

Les FNB ont gagné en popularité dans les portefeuilles de placement modernes en raison de leur souplesse et de leur liquidité. La possibilité de négocier des FNB tout au long de la journée sur le marché secondaire, combinée au mécanisme principal de création et de rachat sur le marché, assure une liquidité robuste. Bien que la négociation de FNB puisse être simple, il n'y a pas d'approche universelle. Il est essentiel de maintenir une communication ouverte avec les équipes responsables de la distribution de FNB et des marchés des capitaux pour optimiser la liquidité lors d'opérations importantes.

À propos des auteurs



Rob Bechard

Directeur exécutif, FNB
Gestion globale d'actifs CIBC

[416 617-1751](tel:4166171751)

rob.bechard@cibc.com



David Stephenson

Directeur en chef, Stratégie de FNB
Gestion d'actifs CIBC

[416 304-3348](tel:4163043348)

david.stephenson@cibc.com



Sam DiTella

directeur général et chef, Distribution des FNB
Gestion globale d'actifs CIBC

[416 206-2074](tel:4162062074)

sam.ditella@cibc.com



À propos de Gestion d'actifs CIBC

À Gestion d'actifs CIBC, nous croyons que toute solution de placement personnalisée doit être ancrée dans la recherche et la rigueur. Nous sommes spécialisés dans diverses solutions de placement, comme les actions, les titres à revenu fixe, la gestion des devises, l'investissement guidé par le passif, la répartition de l'actif et les placements responsables.

Dans toute notre gamme de solutions de placement, nous nous engageons à conduire des recherches. Des analystes sectoriels et régionaux spécialisés se concentrent sur la recherche sectorielle et la génération d'idées relatives à des titres en particulier. Nos professionnels en placements s'appuient sur une expertise vaste et diversifiée et partagent les résultats de recherches exclusives entre nos équipes spécialisées dans les différentes catégories d'actif. Cette communication de l'information entre équipes nous permet de maximiser les occasions d'ajouter de la valeur aux portefeuilles de nos clients.

Les FNB CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (GAC), filiale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et l'Aperçu des FNB CIBC avant d'investir. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez composer le [1 888 888-3863](tel:18888883863), vous adresser à votre conseiller ou visiter [CIBC.com/fnb](https://www.cibc.com/fnb). Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur n'est pas garant du rendement futur.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date du juin 2025, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

^{MD} Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.